

N° SAU/013 - 31 mai 1957

MAHOMET " Sceau des prophètes " dans le Coran

Innombrable serait le nombre des prophètes : un manuel de théologie musulmane parle de 124.000... Chaque peuple a son prophète.

Mais cinq méritent une mention privilégiée. Ce sont par ordre de mérite décroissant : MAHOMET, Abraham, Moise, Jésus, Noé.

Le sentiment religieux musulman, dans un but d'apologétique défensive, idéalisa la personnalité de Mahomet¹. Mais que nous dit de lui le Coran ?

On peut distinguer dans la prédication de Mahomet trois principaux groupes d'affirmations par rapport à sa personne, à sa mission et à l'universalité de celle -ci.

1° - En ce qui regarde sa personne

Mahomet se présente comme un homme ordinaire, faillible et mortel et qui n'a point d'intérêt matériel personnel dans sa mission.

En effet, maintes fois dans le Coran, et certainement pour attirer l'attention sur l'origine purement divine de son message, Mahomet revient sur sa qualité d'homme comme tout le monde. "Je suis seulement un mortel comme vous" (18, 110; voir 21, 3; 41, 5; 17, 95). Il est de Qoraich comme les autres (67, 2; 3, 158; 9, 129; 2, 146). Il a été païen comme eux : "Ne te trouva-t-il point égaré si bien qu'il te guida ?" (937) Il est sans renom et pauvre : "Ne te trouva-t-il point orphelin si bien qu'Il te donna refuge ?" (93, 6). Le reproche de pauvreté dut être courant et avoir une certaine portée apologétique dans ce milieu mercantile de la Mekke (où la richesse était un signe de la faveur d'Allah), car Mahomet revient plusieurs fois sur sa pauvreté, son manque de propriété, de biens au soleil et, partant, sur son manque de prestige : "Ils disent (encore) : qu'a donc ce (soi-disant) apôtre à prendre de la nourriture, à aller dans les marchés ? Ah ! si l'on avait fait descendre vers lui, parmi vous, un ange qui fut avec lui un avertisseur ! Si un trésor lui avait été langé ou si (même) il possédait un jardin dont il mangerait (le produit)!" Et les injustes d'ajouter : " Vous ne suivez qu'un homme ensorcelé" (25, 8; voir 25, 23; 11, 15).

2° - En ce qui regarde sa mission

Mahomet affirme qu'il a reçu mandat d'abord pour les Arabes. La meilleure preuve en est l'incomparabilité du Coran.

Cf. Comprendre, série saumon, n° 10, 5/10/56 - "La fête du Mouloud" et "L'idéalisation de Mahomet".

Il a reçu l'ordre de prêcher : "Prêche au nom de ton Seigneur qui créa. Votre contribule n'est pas un égaré. Il ne parle pas par propre impulsion. C'est seulement là une révélation qui lui a été transmise" (96, 1; 530. 4; voir aussi 15, 94; 18, 110; 10, 2; 6, 50).

Son message dépasse considérablement sa personne : "Mahomet n'est qu'un apôtre. Avant lui, les apôtres ont passé. Eh quoi ! s'il meurt ou s'il est tué retournerez vous sur vos pas ? Quiconque retournera sur ses pas ne nuira à Allah en rien et Allah récompensera ceux qui sont reconnaissants" (3, 138). Et il est destiné d'abord aux Arabes : "Seigneur, envoie (pour les habitants de cette ville) un apôtre issu d'eux qui leur communiquera tes "signes" (2, 123 prière d'Abraham et d'Ismaël; voir aussi 2, 146; 62, 2; 3, 158; 9, 129...)

La preuve de la divinité de sa mission réside uniquement dans la perfection inégalable du Coran : aucun être au monde n'est capable d'en faire un semblable. "Si vous êtes en doute à l'égard de ce que nous avons fait descendre sur notre serviteur, apportez une sourate semblable à ceci et appelez vos témoins en dehors d'Allah si vous êtes véridiques. Si vous ne le faites point, et vous ne le ferez point, préservez-vous du feu dont l'aliment est (formé) des hommes et des pierres préparées pour les infidèles" (2, 21-22; voir aussi 10, 38; 52, 34; 17, 88).

Cette mission consiste essentiellement dans le rappel des droits de Dieu, unique, spirituel, et tout-puissant. C'est le thème fondamental de la prédication de Mahomet. Il a certainement été saisi par la notion d'un Dieu spirituel, dégagé de toutes les compromissions mercantiles auxquelles les Mekkois et les Bédouins des alentours mêlaient les divinités très terre à terre de la Kaaba. Il ne faut pas oublier qu'à cause de cela, il a souffert persécution et a dû se réfugier à Yatrib. On peut penser que ce furent les âmes les meilleures et les plus droites qui ont été gagnées par cette doctrine d'un Dieu purement spirituel et unique autant que par le dégoût que provoquaient le marchandage et le matérialisme ambiant. Les idées juives et chrétiennes ne sont probablement pas étrangères à la "découverte" et à l'enthousiasme sincère de Mahomet à ce sujet. Mais ces idées étaient dans l'air depuis longtemps. On a fait remarquer que le seul nom d'Allah, si familier à cette époque aux Arabes de la Mekke, est d'importation syriaque et chrétienne.

Sa mission est destinée également à rappeler la nécessité d'un juste service de Dieu (juste quant à ce que Dieu veut et quant à la manière de l'accomplir) et l'inéluctabilité de la rétribution au jour du jugement. Les textes coraniques sont nombreux, là aussi. Ce thème de la rétribution finale qui commande la croyance à la résurrection fait suite au thème de la spiritualité et de la transcendance divines et de la dépendance totale des créatures à son égard.

3° - En ce qui regarde l'universalité de sa mission

La dialectique de Mahomet pourrait s'établir de la façon suivante - Les principes de religion posés par Mahomet sont donnés non comme des innovations mais comme un retour à la pure:tradition de ce que Dieu a toujours voulu dans ses rapports avec les hommes (2, 121 - 130), au dessus des distinctions entre Juifs et Chrétiens (3, 57-58; 3, 60-61-89; 30, 29; 6, 152). La raison en est simple : Abraham est venu avant la promulgation de la Thora des Juifs et de l'Evangile (3, 58). La Thora et l'Evangile n'ont été donnés que dans la ligne de la religion d'Abraham (3, 73).

- Contre les Juifs. Le seul fait d'être de la descendance d'Abraham n'est pas un gage de salut (2, 118). Les Juifs n'ont qu'une chose à faire : revenir à la religion d'Abraham (3, 89). Ils ont une responsabilité plus grande que les autres (2, 116) Mahomet les taxe d'impiété parce qu'ils refusent d'admettre ce qui est venu après la Thora tant par Jésus que par lui-même, alors que, s'ils étaient vraiment croyants et religieux, ils s'apercevraient que ceci complète cela et les ramène à la vraie religion d'Abraham. En réalité, pour Mahomet ils gauchissent les termes de leur loi (2, 70-73-79; 3, 72; 4, 48; 5, 45). Ils la transgressent (2, 79; 62, 5; 5, 47-72). Ils voilent la vérité (3, 63-69-72).
- Contre les Chrétiens. Nombreux sont les reproches que Mahomet leur adresse. Ils peuvent se résumer ainsi : les Chrétiens trahissent la pensée et la volonté de Jésus en utilisant leurs écritures falsifiées et en les interprétant comme ils le font. Jésus n'est que le "serviteur d'Allah", un simple mortel comme les autres prophètes. Il aurait annoncé l'avènement d'Ahmed, c'est à dire de Mahomet (61, 6).

Il suit de là que Mahomet est l'arbitre, le juge en dernier ressort. C'est lui qui possède la règle authentique : "Nous avons fait descendre vers toi l'Ecriture (chargée) de vérité, déclarant véridique ce qui, de l'Ecriture, est antérieur à elle et en proclamant l'authenticité. Arbitre donc entre (tous ces gens)

au moyen de ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis point leurs doctrines pernicieuses (écartant) de la vérité venue à toi... " (5, 52). En conséquence il est le "sceau des prophètes" et son message ne sera ni abrogé ni modifié dans la suite des temps comme celui de ceux qui l'ont précédé : "Mahomet n'est le père de nul de vos fils, mais il est l'apôtre d'Allah et le sceau des prophètes" (33, 40).

L'Islam dans ces conditions doit être la religion universelle. "Quiconque cherche une religion autre que l'Islam (cela) ne sera pas accepté de lui et il sera dans la (vie) dernière parmi les perdants" (3, 79)

Plus fortement que ce texte, il y a la persuasion chez Mahomet, manifestée dans le Coran, que cette disposition divine orientant tous les hommes vers l'Islam était préparée dès avant la création lorsque Dieu réunit tous les fils d'Adam dans une espèce d'avant-création pour leur faire reconnaître leur dépendance totale à son égard (7, 171). Tout homme qui vient en ce monde porte, comme un sceau en son cœur, cette attestation de la pré-éternité. Ainsi. y a-t-il en chacun une disposition directe à recevoir l'Islam. L'agrégation à la communauté Musulmane devient comme une explicitation de ce pacte primitif (mithaq) et les prescriptions coraniques sont précisément l'ensemble des règles et des garanties que Dieu accorde libéralement à ceux qui il a prédestinés à être fidèles au pacte.

* * *

C'est là une vérité doctrinale qui fait réellement partie de la vie religieuse musulmane,

Nombreux sont les témoignages, écrits, déclarations qui sont imprégnés de cette façon de voir Mahomet et son message. Qu'il nous suffise de citer un exemple qui la résume bien. Il y a quelques années, A. Azzam Pacha, Secrétaire général de la Ligue Arabe intitulait un livre : "Le Message éternel". L'auteur avait comme dessein de tirer du message éternel de Dieu une ligne de conduite en ce qui concerne "la société, la politique, la guerre, la paix et les relations internationales, afin de dissiper les causes d'inquiétude universelle, d'aider la civilisation en l'appuyant sur l'esprit et d'édifier une nouvelle organisation du monde".

Ce message a été révélé à tous les prophètes depuis Abraham jusqu'à Jésus et enfin Mahomet qui l'a porté à son ultime perfection. La réforme de la société, pense le même auteur, est conditionnée par la réforme de l'individu et, par conséquent, par la pratique d'un certain nombre de vertus que l'Islam est capable de promouvoir mieux que n'importe quelle autre doctrine ou religion, et justement parce qu'il s'occupe du temporel autant que du spirituel. La paix du monde ne sera assurée que par un gouvernement mondial. Pour y parvenir une même éducation universelle est également nécessaire et c'est à l'Islam, dans la ligne du Message éternel, que revient ces réalisations.

Les réformistes musulmans, constatant que l'Europe a échoué parce qu'elle s'appuyait sur la raison seule sans référence aux valeurs religieuses, sont convaincus que l'Islam possède les principes spirituels capables d'assumer le monde de la technique et de "conduire l'évolution de la société humaine sur une base spirituelle, qui est celle-là même du message éternel" apporté par Mahomet.

छ छ छ छ

APPENDICE

L'ANNONCE DE MAHOMET DANS LES TEXTES BIBLIQUES

Il n'est pas rare d'entendre cette réflexion : "Mahomet a été annoncé dans la Bible et particulièrement par Jésus dans les Evangiles".

Dans le commentaire coranique du Manâr du Cheikh 'Abdou (1849-1905) et de Rachid Ridâ (1865-1935) il y a un traité de soixante pages consacrées à la question : "Exposé des annonces du Prophète que contiennent, entre autres livres, la Thora et l' Evangile". Dans la traduction anglaise du Coran par les Ahmadiyya, secte hérétique missionnaire de l'Inde, (Qadyan, 1947, I, Introduction P. LXI et suiv.) on trouve une liste de textes qui contiendraient l'annonce de la mission de Mahomet. De nombreux exégètes musulmans modernes se sont penchés sur la question.

C'est ainsi qu'un certain nombre de passages bibliques sont cités :

Genèse: 16, 9-12-17-20; 21, 21 Deutéronome: 18, 18; 32, 2-12

Isaïe: 5, 26-30 Habacuc: 3, 3-7 Daniel: 2, 37-45

Cantique des Cantiques : 5, 10-16

Psaumes: divers versets.

Partout le "sceau des prophètes" est annoncé. Pour ne donner qu'un exemple de cette exégèse : Isaïe 9, 5

" Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné. L'empire a été posé sur ses épaules et on lui donne pour nom : Conseiller admirable, Dieu fort, Prince de la Paix..."

Les musulmans lisent "un grain de beauté sera sur son épaule". Mahomet aurait porté sur son épaule ce signe de la prophétie. (Voir dans Blachère ("Le problème de Mahomet", P. U. F. 1952, p. 30 note 1) le récit d'Ibn Ishaq où est racontée la rencontre du jeune Mahomet avec le moine Bahira découvrant entre les épaules de celui-ci le "sceau de la prophétie".)

L'annonce faite dans les Evangiles ne présente pas de doute pour les musulmans puisqu'elle se trouve dans le Coran : 2, 123-129; 7, 156-157; 26, 197;

et 61, 6

" (Rappelle) quand Jésus, fils de Marie dit : "O fils d'Israël, 1'Apôtre d'Allah (envoyé) vers vous, déclarant véridique ce qui de la Thora, est antérieur à moi et annonçant un apôtre qui viendra après moi, dont le nom sera Ahmed". Or lorsque (Jésus) vint avec les preuves, (les Fils d'Israel) dirent : "Ceci est une sorcellerie évidente!" (traduction Blachère).

Des textes évangéliques sont allégués à l'appui de la thèse :

Jean Baptiste, annonce le Royaume de Dieu qui est la loi de Mahomet

Mt. 21, 33-46 (parabole des vignerons): l'envoi du fils par le Maitre

Mt. 23, 49 : "Je vous le dis, vous ne verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur".

Lc. 24, 45 : "Et voici que je vous envoie ce qui a été promis par mon Père.

Les paraboles sur le Royaume, le grain de sénevé les ouvriers de la onzième heure sont appliquées à Mahomet. Le vainqueur de l'Apocalypse qui domine les nations est aussi Mahomet.

L'annonce la plus précise serait celle de Jean 15, 26 :

"Demeurant auprès de vous je vous ai dit ces choses ; mais le Défenseur, l'Esprit Saint, vous enseignera tout et vous remettra dans l'esprit tout ce que je vous ai dit".

Voir aussi Jean 14, 16:

" Je prierai le Père et il vous donnera un autre Défenseur

Jean 16, 7

... Si je ne m'en vais pas, le Défenseur ne viendra pas à vous. "Défenseur"

traduit le mot de la Vulgate "advocatus" avec comme sens principal les idées de protection, d'assistance, de défense, d'intercession. Le texte grec porte "Paraklètos".

Le Père Jomier résume ainsi le processus suivi par les musulmans :

"Jouant sur une variante d'une lettre dans le terne grec "paraklètos" devenant "paraklutos", bien des musulmans prétendent que ce mot doit être lu dans le second sens d'illustre, donc de loué, c'est-à-dire en arabe d'Ahmed ou de Mohammed. La critique textuelle ne parle pas de cette variante, théoriquement possible, car tout est possible, mais qu'absolument rien ne justifie dans la traduction des manuscrits. Cependant comme elle correspond trop bien aux besoins de la cause, elle a été aussitôt adoptée par une série de docteurs musulmans dont le zèle apologétique dépassait de beaucoup la connaissance de la critique néo-testamentaire. (Cf. "Le Commentaire coranique du Manâr", G. P. Maisonneuve 1954, p. 329)

Rachid Ridâ continue son commentaire en se basant sur l'Evangile de Barnabé. Ecrit par un renégat du Moyen-Age ou de la Renaissance, ce pseudo-évangile ne manque évidemment pas de "prophéties post eventum".

Sûrs de ces textes, les musulmans reprochent aux Juifs et aux Chrétiens de ne pas croire à la mission définitive de Mahomet.

छ छ छ छ